

maintenant intégrer complètement le personnel de cette société de la Couronne dans les cadres du ministère. On s'efforce à l'heure actuelle de mettre en œuvre les instances de la Commission royale d'enquête sur l'organisation du gouvernement, suivant lesquelles le personnel de direction et d'exploitation de la Corporation devrait être fourni par le ministère de la Production de défense.

Une nouvelle Direction des programmes internationaux s'établit présentement pour fonder cette activité de la Corporation commerciale canadienne avec le travail de coordination du personnel de nos divisions des États-Unis et d'outre-mer, et assurer ainsi une orientation et une direction efficaces de tous ces éléments de notre activité ministérielle d'exportation en matière de défense au sein d'une seule direction.

Mon ministère est chargé de coordonner l'activité du Canada au sein du programme de coopération de l'OTAN dans la recherche, le perfectionnement et la production de défense et il fournit le représentant canadien à la commission de l'armement de l'OTAN qui applique le programme. Des dispositions sont prises pour renforcer cette représentation.

Le Canada a présenté, pour qu'ils soient examinés par des groupes de l'OTAN, un certain nombre de projets relevant des domaines des avions, de l'armement et de l'électronique. Des sociétés canadiennes du domaine de l'aviation et de l'électronique ont présenté des propositions de modèles en réponse à des demandes précises de l'OTAN. L'échange de renseignements sur les programmes nationaux de recherche, de perfectionnement et de production a pris de l'ampleur. Conséquence concrète de notre participation active au travail de la commission de l'armement de l'OTAN, sur l'invitation du Canada et des États-Unis, quatre autres pays de l'OTAN contribuent au programme coopératif de recherche et de perfectionnement portant sur un radar antimortier que met au point une société canadienne. Un plan canado-norvégien de production conjointe de la fusée antichar légère M72, répondant aux besoins des deux pays, a été approuvé comme programme de l'OTAN. D'autres pays de l'OTAN ont été invités à participer à l'élaboration conjointe, par le Canada et le Royaume-Uni, d'un système de surveillance à courte portée, utilisant un véhicule aérien non monté, le CL-89.

Qu'il me soit permis de réaffirmer les fonctions du ministre de la Production de défense: premièrement, obtenir les biens et services requis par le ministère de la Défense nationale et, deuxièmement, faire en sorte que la capacité de production voulue soit disponible au Canada pour appuyer notre programme de

[L'hon. M. Drury.]

production de défense. Ces fonctions forment la base de notre activité générale au ministère dans le domaine de l'exportation de défense, qui comprend le perfectionnement de la défense et le programme de partage de la production avec les États-Unis, la collaboration en matière d'armement au sein de l'OTAN et les dispositions bilatérales de production de défense avec l'OTAN et les autres pays alliés.

On constate une tendance toujours plus marquée à la complexité, ainsi qu'un accroissement du coût de la fabrication et de la production des armes. Il est donc essentiel que nous explorions toutes les voies de collaboration avec nos alliés, afin d'employer avec le maximum d'efficacité nos ressources nationales en ce qui concerne les capitaux, la main-d'œuvre et les ressources technologiques. Nous ne pouvons par ailleurs ignorer le profit que l'économie canadienne retirerait d'une collaboration étendue du Canada dans les domaines de la recherche, du développement et de la production d'armes, en faisant appel à toutes les ressources de la technologie moderne.

Deux autres questions ont retenu l'attention des autorités du ministère de la Production de défense et prendront sans aucun doute une importance croissante à l'avenir. Il s'agit tout d'abord des recommandations de la Commission royale d'enquête sur l'organisation du gouvernement, et deuxièmement, de la création du nouveau ministère de l'Industrie.

La Commission royale d'enquête sur l'organisation du gouvernement, mieux connue sous le nom de Commission Glassco, a inclus dans son rapport les recommandations suivantes, qui sont venues s'ajouter à celles qui visaient déjà la Corporation commerciale canadienne:

Que soit établi un organisme central d'achat appelé à desservir tous les ministères et organismes (civils et militaires) du gouvernement fédéral, autres que les sociétés para-commerciales de la Couronne;

Qu'à cette fin, le ministère actuel de la Production de défense devienne le ministère de l'Achat et de l'Approvisionnement et que ses responsabilités s'étendent à l'approvisionnement des ministères et organismes civils;

Que le ministère de l'Achat et de l'Approvisionnement ait mission d'établir, de concert avec les ministères et organismes usagers, des normes générales à l'égard des articles qui peuvent en bénéficier.

Que le ministère de l'Achat et de l'Approvisionnement établisse dans tout le pays des services d'entreposage, de stockage et de manutention des matières au bénéfice de tous les ministères autres que la Défense nationale, et qu'on crée un groupe consultatif du transport au sein du nouveau ministère, comité dont la tâche serait d'améliorer la gestion du transport dans l'ensemble du service public.

Ces recommandations de la Commission Glassco, et d'autres—sauf celle qui a trait au